

**INVESTISSEMENTS REAL VEST LTÉE
GESTION MRACS LTÉE ET
CORPORATION REAL ASSURANCE
ACCEPTATION**

**Rapport provisoire au ministre des Finances
et à l'Autorité des marchés financiers
présenté le 23 février 2006**

**Par Jean Robillard
Administrateur provisoire
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie**

Raymond Chabot Grant Thornton 

Le 23 février 2006

Monsieur Michel Audet
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec
12, rue St-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

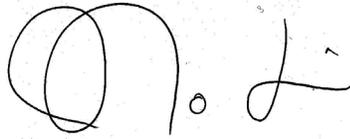
**OBJET : Administration provisoire des biens de Investissements Real Vest Ltée,
Gestion MRACS Ltée et Corporation Real Assurance Acceptation**

Monsieur le Ministre,

À la suite de votre ordonnance datée du 24 janvier 2006 dernier me nommant administrateur provisoire chargé de l'administration des biens de Investissements Real Vest Ltée, Gestion MRACS Ltée et Corporation Real Assurance Acceptation, vous trouverez ci-joint notre rapport provisoire daté du 23 février 2006 fondé sur l'information disponible à ce jour, relativement à notre révision de leurs affaires.

Nos principales constatations permettent de dresser un portrait préliminaire de la situation financière de Investissements Real Vest Ltée, Gestion MRACS Ltée et Corporation Real Assurance Acceptation et d'identifier les gestes qui devraient être posés et que nous recommandons dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Jean Robillard
Administrateur provisoire
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie

P.J.

Le 23 février 2006

Monsieur Jean St-Gelais
Président
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria
Tour de la Bourse, 22^e étage
Montréal (Québec) J4Z 1G3

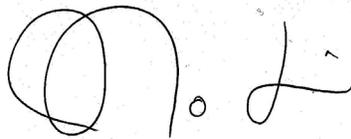
**OBJET : Administration provisoire des biens de Investissements Real Vest Ltée,
Gestion MRACS Ltée et Corporation Real Assurance Acceptation**

Monsieur,

À la suite de l'ordonnance du ministre des Finances datée du 24 janvier dernier me nommant administrateur provisoire chargé de l'administration des biens de Investissements Real Vest Ltée, Gestion MRACS Ltée et Corporation Real Assurance Acceptation, vous trouverez ci-joint notre rapport provisoire daté du 23 février 2006 fondé sur l'information disponible à ce jour, relativement à notre révision de leurs affaires.

Nos principales constatations permettent de dresser un portrait préliminaire de la situation financière de Investissements Real Vest Ltée, Gestion MRACS Ltée et Corporation Real Assurance Acceptation et d'identifier les gestes qui devraient être posés et que nous recommandons dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Jean Robillard
Administrateur provisoire
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie

P.J.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. AVIS AU LECTEUR	1
2. INTRODUCTION.....	2
3. PRISE DE POSSESSION DES BIENS DES SOCIÉTÉS ET DE CEUX QU'ELLES PEUVENT DÉTENIR POUR LE COMPTE DE TIERS	4
4. INFORMER ADÉQUATEMENT LES INVESTISSEURS.....	6
5. L'ADMINISTRATION PROVISOIRE ET LES MOYENS PRIS POUR ÉVITER LA PERTE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF	7
5.1 Interrogatoires	7
5.2 Procédures judiciaires	9
6. SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS VISÉES PAR L'ORDONNANCE.....	13
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	18

ANNEXES

- A. Questionnaire envoyé aux détenteurs de billets à ordre
- B. Projet de communiqué d'information de l'administrateur provisoire aux investisseurs

1. AVIS AU LECTEUR

Au cours de notre mandat et afin de préparer ce rapport provisoire, nous nous sommes appuyés sur les informations suivantes :

- Les documents internes disponibles de Investissements Real Vest Ltée (« Real Vest »), Gestion MRACS Ltée (« MRACS ») et Corporation Real Assurance Acceptation (« RAAC ») (collectivement appelées « les sociétés ») après la saisie effectuée par l'Autorité des marchés financiers le 7 décembre 2005;
- Les informations et/ou documents obtenus lors des interrogatoires menés par l'administrateur provisoire auprès de certains dirigeants.

Il importe de noter que nous n'avons toujours pas réussi à rencontrer ou à interroger M. Lowell Holden, principal officier de MRACS et, selon ses prétentions, de Real Vest et de RAAC.

Nous avons procédé à une analyse préliminaire des états financiers de Real Vest, MRACS et RAAC. Cette analyse est préliminaire en raison des incertitudes et du contexte découlant de la saisie de nombreux documents effectuée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »). Notre analyse a consisté essentiellement en prise de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis. Ce travail ne constitue pas une vérification et, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur les informations financières recueillies et analysées.

Ainsi, compte tenu du fait que plusieurs informations relatives aux éléments d'actif des sociétés sont incomplètes et possiblement inexactes et que notre travail s'est fait sans aucune collaboration des dirigeants qui pourraient détenir des données plus complètes ou exactes, les informations relatives aux sociétés contenues dans ce rapport présentent un degré d'incertitude important et sont sujettes à changement ou à réévaluation.

Tous les montants indiqués dans les tableaux du présent rapport sont en milliers de dollars.

2. INTRODUCTION

- Le 24 janvier 2006, le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (« BDRVM ») a recommandé au ministre des Finances la désignation d'un administrateur provisoire chargé de l'administration des biens de Real Vest, MRACS et RAAC.

Cette désignation faisait suite :

- ◆ au fait que des billets à ordre ont été émis illégalement par les sociétés;
- ◆ à une ordonnance de blocage et d'interdiction d'effectuer des opérations sur valeurs émises par le BDRVM le 9 novembre 2005 visant les sociétés Mount Real Corporation (« MRC »), Services financiers iForum inc. (« SF iForum »), Valeurs mobilières iForum inc. (« VM iForum »), MRACS, Real Vest et RAAC;
- ◆ à la nomination le 10 novembre 2005 d'un administrateur provisoire chargé de l'administration des biens des sociétés MRC, SF iForum et VM iForum;
- ◆ au dépôt du rapport provisoire de l'administrateur provisoire de MRC, SF iForum et VM iForum le 9 décembre 2005 recommandant, entre autres, la nomination d'un administrateur provisoire de Real Vest.

- Ainsi, l'ordonnance de désignation d'un administrateur provisoire des sociétés confiait à celui-ci la charge de :

- ◆ Produire, dans les trente jours de sa désignation, un rapport provisoire fondé sur l'information disponible. Dans ce rapport, l'administrateur provisoire doit tout d'abord procéder à l'évaluation de la situation financière des sociétés dont les biens sont confiés à son administration et déterminer si cette situation financière est susceptible de permettre le paiement des frais liés à l'administration provisoire et si l'on peut raisonnablement espérer que l'administration provisoire sera à l'avantage des investisseurs;

Ce rapport provisoire doit également faire état des constatations de l'administrateur provisoire et inclure ses recommandations quant aux gestes qui pourraient être posés dans l'intérêt des investisseurs, notamment ceux décrits ci-après, lesquels pourront faire l'objet d'ordonnances subséquentes, le cas échéant :

- Les moyens à prendre pour contribuer à dissiper l'incertitude régnant autour de la situation financière de ces sociétés;
- Le maintien de l'administration provisoire, la mise en liquidation des biens ou toute autre alternative que l'administrateur provisoire pourrait juger appropriée;

- ◆ Informer adéquatement les investisseurs dans toute la mesure où le permet l'information disponible;
- ◆ Prendre les moyens raisonnables pour éviter la perte des éléments d'actif;
- ◆ Faire en sorte que les droits des investisseurs soient respectés par les sociétés dont les biens sont confiés à l'administrateur provisoire.

➡ Le présent rapport est produit en conformité avec l'ordonnance et reprend chacun des éléments qui y sont prévus.

3. PRISE DE POSSESSION DES BIENS DES SOCIÉTÉS ET DE CEUX QU'ELLES PEUVENT DÉTENIR POUR LE COMPTE DE TIERS

- Au moment de notre nomination, les trois sociétés n'avaient pas de places d'affaires réelles et semblaient inopérantes. Compte tenu de cet élément, nous avons pris les mesures suivantes relativement aux biens des sociétés :

 - ◆ Communication et correspondance avec les institutions financières et sociétés de courtage afin de bloquer les comptes des sociétés et obtenir les derniers états de comptes;
- De plus,

 - ◆ des ordonnances de blocage visant les sociétés avaient déjà été obtenues en novembre 2005;
 - ◆ en novembre 2005, lors de notre nomination à titre d'administrateur provisoire de MRC, nous avons fait des copies de sauvegarde des fichiers informatiques situés au 2500 Allard sans toutefois retracer des informations financières récentes;
 - ◆ en décembre 2005, l'Autorité des marchés financiers a effectué des perquisitions au 2500 Allard ainsi qu'à plusieurs autres places d'affaires et a saisi un très grand nombre de documents (environ 240 caisses). Considérant l'ampleur de la documentation perquisitionnée, nous avons obtenu copie de ces documents le 22 février 2006.
- Ces gestes ont permis d'identifier des comptes bancaires et quelques comptes de courtage d'une valeur aux livres approximative de 8 millions \$ mais principalement constitués d'investissements dans des compagnies sous grande influence des dirigeants de MRC et dont la valeur marchande est d'environ 500 000 \$.

Billets à ordre

- Nous n'avons trouvé aucune liste des billets à ordre dans les registres ou documents des sociétés. Cependant, nous avons obtenu une liste sommaire du syndic de MRC, M. André Allard, en plus de certaines informations contradictoires.
- Les tableaux ci-après résument les sommes dues par chacune des sociétés en vertu des billets à ordre ainsi que la répartition des montants selon leur nature et ce, d'après les informations obtenues (en milliers de dollars) :

Répartition entre les sociétés

Société émettrice	\$
Gestion MRACS Ltée	65 221
Investissements Real Vest Ltée	53 970
Corporation Real Assurance Acceptation	6 658
Total (intérêts inclus)	<u>125 849</u>

Répartition selon la nature des sommes dues

Nature des créances	\$
Capital	100 838
Intérêts cumulés	58 385
Versements à maturité	<u>(24 311)</u>
Solde à payer	<u><u>134 912</u></u>

Compte tenu de l'information contradictoire obtenue et du fait que l'ordonnance de blocage du 9 novembre 2005 mentionnait plutôt qu'environ 62 millions \$ de billets à ordre avaient été émis, l'administrateur provisoire a adressé, les 6 et 7 février 2006, un questionnaire à chacun des détenteurs de billets à ordre (joint en annexe A) afin de confirmer les soldes réels qui sont dus à chacun. Selon les confirmations obtenues jusqu'à maintenant, celles-ci semblent confirmer un total d'environ 125 à 135 millions \$.

4. INFORMER ADÉQUATEMENT LES INVESTISSEURS

Depuis sa nomination, l'administrateur provisoire a posé les gestes suivants dans le but d'informer les investisseurs :

- ▶ Une boîte vocale a été mise en place chez RCGT dès le 11 novembre 2005 pour MRC, SF iForum et VM iForum. Cette même boîte vocale a été utilisée pour les sociétés. Le bureau de l'administrateur provisoire a répondu à tous les messages (au-delà de 600 à ce jour) et ce, à l'intérieur d'un délai maximal d'une journée.
- ▶ Un site Web a été créé chez RCGT (www.raymondchabot.com/realvest). Les investisseurs peuvent y trouver des informations à caractère public concernant les sociétés.
- ▶ Compte tenu du grand nombre d'informations contradictoires relatives aux sociétés et aux nombreuses questions soulevées, l'administrateur provisoire a préparé un projet de communiqué d'information aux créanciers/investisseurs de l'ensemble des sociétés pour les informer du contexte entourant les sociétés et de la situation financière de celles-ci ainsi que des différentes procédures judiciaires et démarches du syndic à l'avis d'intention de MRC et MRACS. Ce projet de communiqué est joint à l'annexe B.
- ▶ Une assemblée pour informer adéquatement les créanciers/investisseurs et répondre à leurs questions est prévue pour le 9 mars 2006.

5. L'ADMINISTRATION PROVISOIRE ET LES MOYENS PRIS POUR ÉVITER LA PERTE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

- Considérant l'absence de places d'affaires réelles pour Real Vest et RAAC, nous avons signifié l'ordonnance à M. Laurence Henry, dirigeant et administrateur, lequel nous a informé ne détenir aucun actif ou document comptable des sociétés.
- M. Lowell Holden, administrateur de MRACS et, selon ses prétentions, administrateur de Real Vest et de RAAC, n'a pu être rencontré ni rejoint malgré de nombreuses tentatives.

5.1 Interrogatoires

- Considérant cette situation particulière, nous avons procédé aux interrogatoires des personnes suivantes en vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés par l'ordonnance de désignation du ministre des Finances :
 - Yves Tardif, représentant de VM iForum;
 - William Marston, représentant de VM iForum;
 - Laurence Henry, actionnaire majoritaire de Real Vest et MRACS;
 - Lino P. Matteo, président et chef de la direction, MRC;
 - Paul D'Andréa, vice-président finance, MRC;
 - Jeff Klein, président et chef de l'exploitation, Honeybee Technology Inc. et Honeybee Media Corporation;
 - Éric Clément, ex-président et chef de l'exploitation, Honeybee Media Corporation;
 - Steve Bolf, principal dirigeant de plusieurs « Sales Management Organizations » (« SMO »);
 - André Allard, syndic aux propositions de MRC et MRACS.
- Voici les principaux éléments qui en sont ressortis :

Structure Corporative

- ◆ Contrairement à l'information transmise aux investisseurs, aucune des trois sociétés, à savoir Real Vest, MRACS et RAAC, n'est une filiale de MRC, la société publique. MRACS fut vendue par MRC en septembre 2002 alors que la participation de 29 % détenue par MRC dans Real Vest fut vendue en 2004. Leur structure corporative est présentée en annexe 3 du projet de communiqué aux investisseurs (annexe B du présent rapport).
- ◆ Ces sociétés étaient, malgré les apparences, toutes dirigées et contrôlées par les dirigeants de MRC, soit MM. Lino P. Matteo et Joseph Pettinicchio. La comptabilité des sociétés était également tenue par MRC.

- ◆ Les activités de MRC et des sociétés étaient d'une grande complexité de par leur nature et par le fait qu'elles étaient exercées avec plus d'une trentaine d'entités juridiques distinctes, toutes sous grande influence des mêmes dirigeants. Un organigramme de ces sociétés est présenté à l'annexe 1 du projet de communiqué aux investisseurs (annexe B du présent rapport).
- ◆ En juin 2005, à la demande de M. Lino P. Matteo, MRACS fut vendue à M. Lowell Holden. M. Lino P. Matteo avait donné la même instruction pour Real Vest et RAAC à M. Laurence Henry, sans que les ventes aient lieu par la suite.
- ◆ En novembre 2005, les administrateurs de Real Vest et RAAC ont été changés aux registres gouvernementaux et remplacés par MM. Lowell Holden et Gurpreet S. Sangha et ce, à l'insu de M. Laurence Henry, principal actionnaire de ces deux sociétés (par l'entremise de sociétés détenues à 100 %) et sans que ce dernier ne signe quelque document corporatif légalement requis.

Représentants

- ◆ Les représentants interrogés savaient que Joseph Pettinicchio était dirigeant et administrateur de MRC en plus d'être administrateur de Réseau Financier iForum, société-mère de VM iForum et de SF iForum, le plaçant ainsi dans une situation évidente de conflit d'intérêt, et ne l'ont pas divulgué à leurs clients.
- ◆ Les représentants se fiaient sur des informations financières incomplètes; aucune des sociétés émettrices, MRACS, Real Vest et RAAC, n'ayant fait l'objet d'états financiers vérifiés.
- ◆ Dans certains cas, les billets à ordre émis représentaient une part importante du portefeuille de l'investisseur et même de l'actif sous gestion du représentant.
- ◆ Dès la fin de 2004, les problèmes de liquidités des sociétés ont incité des représentants à rencontrer les dirigeants des sociétés émettrices. Malgré cela, les représentants ont continué à vendre des billets à ordre des sociétés après cette date.
- ◆ Ce n'est qu'en juin 2005 que des représentants ont exigé des dirigeants de Real Vest de leur fournir des états financiers vérifiés. Aucune demande en ce sens n'avait été faite précédemment malgré l'émission de plusieurs billets à ordre.

Opérations relatives aux abonnements de magazines

- ◆ Dès que les abonnements étaient conclus avec les consommateurs, les contrats étaient, semble-t-il, acquis en bloc par l'une des quatre sociétés, au choix de M. Lino P. Matteo selon leur disponibilité de fonds. Ces acquisitions servaient à payer principalement les frais de télémarketing.

- ◆ Par la suite, la gestion de la base de données des abonnements et la perception des mensualités étaient faites par Honeybee Media Corporation, entièrement détenue par Honeybee Technology Inc., société publique, dont le président du conseil d'administration et le principal actionnaire était M. Lino P. Matteo.
 - ◆ Dès novembre 2004, la perte du principal processeur de paiements des abonnements de magazines a fait diminuer substantiellement les entrées de fonds pour l'ensemble des sociétés.
 - ◆ Durant 2005, les dirigeants n'ont pas trouvé un nouveau processeur de paiements de même calibre afin de rétablir la trésorerie.
 - ◆ Même si Jeff Klein et Éric Clément semblaient être les principaux dirigeants de Honeybee Media Corporation, cette société était dans les faits dirigée par M. Lino P. Matteo. Ce dernier pouvait même être seul signataire des chèques alors que les autres signataires devaient être deux.
 - ◆ Jusqu'à notre nomination en novembre 2005, les encaissements des mensualités se faisaient à la Key Bank, aux États-Unis.
 - ◆ Suite à notre nomination, les dirigeants de Honeybee Media Corporation avec l'aide de M. Lowell Holden ont ouvert un compte de banque à la US Bank du Minnesota au nom de Honeybee Systems America Inc. afin de poursuivre l'encaissement des mensualités.
- L'administrateur provisoire a seulement obtenu cette information lors des interrogatoires et ce, malgré de nombreuses rencontres et discussions précédentes avec les mêmes dirigeants.
- ◆ Ces interrogatoires nous ont permis d'obtenir la base de données des contrats d'abonnement.
 - ◆ L'examen de cette de base de données nous démontre que plus de 430 000 \$ furent encaissés, à l'insu de l'administrateur provisoire et après sa nomination, par Honeybee Media Corporation et ce, avec l'aide de M. Lowell Holden.

5.2 Procédures judiciaires

- ▶ Depuis notre nomination, du temps considérable a dû être consacré aux auditions de multiples procédures, tant devant le BDRVM que devant la Cour supérieure :
 - ◆ Des requêtes pour mise en faillite ont été déposées par des détenteurs de billets contre MRACS le 22 novembre 2005, contre MRC le 6 décembre 2005 et contre Real Vest le 15 février 2006. Ces requêtes n'ont pas encore été entendues.
 - ◆ Les 7 et 16 décembre 2005, MRACS et MRC ont respectivement déposé un avis d'intention de faire une proposition aux termes de la *Loi sur la faillite et*

l'insolvabilité (la « LFI ») et André Allard & Associés inc. (« Allard ») a été nommé syndic à ces deux avis d'intention.

- ◆ Parallèlement, le ou vers le 9 décembre 2005, Allard a transmis aux créanciers/investisseurs de MRACS, une correspondance et un document intitulé « *Newco Inc. – Projet de financement* » décrivant d'une façon sommaire un « *plan de réorganisation* » (collectivement la « **Proposition informelle** »). Celle-ci prévoyait, entre autres, les éléments suivants :
 - le transfert de tous les éléments d'actif des Sociétés sous le contrôle de l'Administrateur provisoire à une société contrôlée par monsieur David A. Edwards (« Edwards »), en contrepartie de l'émission d'actions aux détenteurs de billets à ordre;
 - un investissement de 5 millions \$ dans le fonds de roulement de cette nouvelle société.

C'est sur cette base que Allard et/ou certains représentants de iForum auraient sollicité des procurations au nom de Allard de plusieurs des investisseurs lui permettant de voter en leur nom en faveur de la proposition formelle à être déposée. Or, la situation est maintenant substantiellement différente de la proposition informelle et repose essentiellement sur une transaction conditionnelle et très incertaine avec Edwards.

Compte tenu de ces éléments et pour éviter toute manipulation du vote sur les propositions, le tribunal, à la demande de l'Administrateur provisoire et de l'AMF, a ordonné à Allard de ne pas utiliser ces procurations et de les remettre au tribunal qui devra en autoriser l'utilisation, le cas échéant.

- ◆ Le 23 janvier 2006, l'Administrateur provisoire a présenté une requête demandant d'ordonner à Allard la remise préalable de certains documents afin de permettre à l'Administrateur provisoire d'informer adéquatement les créanciers/investisseurs des Sociétés préalablement à la convocation d'une assemblée des créanciers.

À cette fin, l'honorable juge Jean-Yves Lalonde de la Cour Supérieure, a ordonné, entre autres, à Allard de transmettre à l'Administrateur provisoire copie de la version finale du « *Purchase Agreement* » dont font état les propositions MRC/MRACS, des propositions amendées et du rapport du syndic au moins dix jours avant la convocation d'une assemblée de créanciers.

Le 3 février 2006, Allard a transmis à l'administrateur provisoire certains documents dont un intitulé « *Purchase Agreement* » de Edwards. Or, par une simple lecture des termes et conditions de ce document, qui constituait la quatrième version à être portée à la connaissance de l'Administrateur provisoire, il est évident qu'il s'agit uniquement d'un document d'expression d'intérêt qui n'engage aucunement son signataire et qui contient des conditions qui sont encore très loin d'être réalisées.

- ◆ C'est dans ce contexte que l'Administrateur provisoire a présenté une requête le 10 février 2006, d'une part, pour faire respecter les ordonnances du tribunal du 23 janvier 2006 et, d'autre part, pour demander la révocation de Allard. Les principaux motifs justifiant la révocation de Allard sont les suivants :
 - André Allard était l'un des associés de la firme Schwartz Levitsky Feldman lorsque cette dernière a procédé à la préparation et à la vérification des états financiers de MRC pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2004. Cet élément est d'autant plus important si l'on considère qu'il existe potentiellement des recours des créanciers/investisseurs des Sociétés à l'encontre de la firme Schwartz Levitsky Feldman eu égard aux circonstances de la présente affaire. Or, en vertu de la proposition, c'est Allard lui-même qui aurait à évaluer et à tenter de tels recours. Également, contrairement aux dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, Allard n'a demandé aucune autorisation au tribunal préalablement à son acceptation d'agir à titre de syndic à la proposition de MRC, cachant même cette information au Séquestre officiel lors du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition.
 - Le rapport de Allard soumis à l'Administrateur provisoire en vertu de l'ordonnance du tribunal du 23 janvier 2006 contient un grand nombre d'éléments imprécis, erronés et tendancieux et omet par ailleurs plusieurs éléments fondamentaux dont les créanciers/investisseurs devraient être informés.

L'audition de cette requête s'est poursuivie le 22 février. Parallèlement, des créanciers représentés par Me Jean Lozeau ont présenté une demande de mise en faillite de MRACS et de MRC en vertu des articles 50.4(11) et 50(12) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* au motif que ces sociétés n'ont pas agi de bonne foi et avec toute la diligence voulue. Un avis à cet effet a été publié dans les journaux le 18 février 2006. L'audition de toutes ces requêtes n'était pas terminée en date de préparation du présent rapport.

- ◆ Le 20 février 2006, l'administrateur provisoire présentait une réquisition d'un bref de saisie avant jugement en mains tierces pour saisir des sommes et/ou valeurs mobilières qui se trouvaient dans des comptes de courtage et comptes bancaires et ce, suite à la découverte que des sommes provenant des contrats d'abonnement étaient encaissées à l'insu de l'administrateur provisoire.
- ◆ Parallèlement à ces procédures devant la Cour supérieure, plusieurs procédures ont eu lieu devant le BDRVM soit :
 - Le 9 novembre 2005, le BDRVM rendait une première ordonnance de blocage et interdiction d'opération sur valeurs concernant MRC, MRACS, Real Vest, RAAC, Valeurs mobilières iForum Inc. et Services financiers iForum Inc. de même que M. Lino P. Matteo,

Joseph Pettinicchio et autres personnes impliquées dans le Groupe MRC;

- Le 21 novembre 2005, le BDRVM rendait une nouvelle ordonnance de blocage, visant cette fois les filiales du Groupe MRC;
- Ces ordonnances de blocage ont fait l'objet de déblocages partiels les 21 novembre 2005, 25 novembre 2005, 30 novembre 2005, 6 décembre 2005 et 16 janvier 2006 afin de permettre, entre autres, à l'Administrateur provisoire de continuer les opérations de certaines sociétés visées par l'administration provisoire;
- Puis, après avoir été informé de l'existence d'un plan de réorganisation soumis par Allard se servant indirectement des détenteurs de billets pour enfreindre l'ordonnance d'interdiction sur les valeurs de MRC, MRACS, Real Vest et RAAC, le BDRVM rendait, le 5 janvier 2006, une nouvelle ordonnance d'interdiction d'opération sur valeurs émises par MRC, MRACS, Real Vest et RAAC incluant les billets à ordre émis par ces dernières;
- Les 2 et 7 février 2006, le BDRVM prolongeait de 90 jours les ordonnances de blocage prononcées le 9 novembre 2005 et 21 novembre 2005 respectivement;
- En date du 14 février 2006, l'AMF a suspendu les inscriptions des deux principaux courtiers ayant vendu les billets à ordre des sociétés, MM. William John Marston et Yves Tardif, à titre de représentants autonomes dans les disciplines de l'assurance de personnes et de la planification financière. Les motifs au soutien de cette décision sont, entre autres, que ces représentants ont fait des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur et qu'ils n'ont pas agi avec honnêteté et loyauté dans leurs relations avec leurs clients. Le 17 février 2006, l'AMF a également suspendu l'inscription du cabinet Champoux, Froment & associés inc. D'autres anciens représentants font encore l'objet d'enquêtes par l'AMF;
- Dans une décision datée du 21 février 2006, l'AMF a interdit à MRC, MRACS, Real Vest, RAAC et au syndic André Allard et associés, la diffusion de tout document relatif à toute réorganisation de ces sociétés à moins que tels documents n'aient reçu, au préalable, l'autorisation de l'AMF.

6. SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS VISÉES PAR L'ORDONNANCE

Nature des activités

- Les activités principales des sociétés consistent à financer et à acheter des contrats d'abonnement de magazines et à effectuer des placements dans des sociétés liées ou sous influence des dirigeants de MRC.
- Tel qu'indiqué précédemment, ces activités sont d'une grande complexité compte tenu du grand nombre de sociétés affiliées ou sous influence de MRC impliquées dans le processus.

Situation financière

- Le portrait sommaire de la situation financière des sociétés a été effectué à partir des états financiers partiels internes, des documents saisis par l'AMF et d'interrogatoires menés par l'administrateur provisoire. Ces informations sont incomplètes et possiblement inexactes et comportent donc un degré d'incertitude important. Basé sur ces informations, les principaux éléments d'actif sont les suivants (en milliers de dollars) :

	MRC	MRACS	RAAC	RV	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Encaisse	280	60	2	442	784
Contrats d'abonnement	29 095	58 304	-	12 356	99 755
Avances, prêts et placements	42 968	12 599	8 930	40 253	104 750
Valeurs mobilières	-	255	-	7 668	7 923
Éléments d'actif intangibles	17 500	-	-	-	17 500
Éléments d'actif mobiliers et immobiliers	445	-	-	-	445
	<u>90 288</u>	<u>71 218</u>	<u>8 932</u>	<u>60 719</u>	<u>231 157</u>

Contrats d'abonnement de magazines

- ◆ Tout récemment, nous avons obtenu une copie informatique de la base de données qui est utilisée pour la gestion des contrats d'abonnement de magazines pour l'ensemble des sociétés. Les contrats d'abonnement représentent des soldes dus par des consommateurs qui ont souscrit un abonnement de magazine. Habituellement, la période d'abonnement est de cinq ans alors que les paiements se font sur deux ans.

L'information extraite de la base de données est résumée comme suit (en milliers de dollars) :

Date de souscription	Montants initiaux des abonnements	Montants perçus	Montants à recevoir
	\$	\$	\$
Avant 1997	9 108	7 774	1 334
1997	18 083	10 542	7 541
1998	17 788	8 718	9 070
1999	26 431	12 522	13 909
2000	17 236	7 507	9 729
2001	8 904	5 103	3 801
2002	13 342	6 394	6 948
2003	13 122	4 919	8 203
2004	35 575	7 749	27 826
2005	12 483	1 790	10 693
	<u>172 072</u>	<u>73 018</u>	<u>99 054</u>

- Ce tableau démontre que plus de la moitié des montants à recevoir provient de contrats d'abonnement souscrits avant 2003, soit au-delà des termes de paiement maximums habituels.
- Les recettes de 73 millions \$ couvrent tout près d'une période de dix ans et ne représentent pas des revenus nets car par la suite, les sociétés devaient acquitter les frais relatifs au traitement des données, les publications et le service à la clientèle.
- Une analyse additionnelle du solde de 99 millions \$ permet de le répartir ainsi :

Description	Nombre de contrats	Montants à recevoir (000 \$)
Contrats réguliers actifs à partir desquels des paiements sont reçus	5 661	3 184
Contrats renouvelés actifs à partir desquels des paiements sont reçus	6 311	2 098
Contrats dont le compte de banque/carte de crédit ne fonctionne pas (compte de banque fermé, carte de crédit expirée, etc.)	32 111	22 053
Contrats annulés ou terminés par l'abonné	79 417	64 094
Renouvellements annulés ou terminés	12 052	3 934
Renouvellements dont le compte de banque/carte de crédit ne fonctionne pas	11 268	4 133
Contrats payés au complet (solde à zéro)	61 621	-
Contrats renouvelés et payés au complet	14 488	-
	<u>222 929</u>	<u>99 496</u>

- L'information obtenue montre ainsi que seulement 11 972 contrats d'abonnement sont actifs sur 222 929 enregistrés dans la base de données. Les contrats actifs représentent ceux pour lesquels des paiements sont reçus mensuellement. Les montants à recevoir relatifs à ces contrats totalisent 5,3 millions \$ en date du 5 décembre 2005.
 - À l'opposé, 68 millions \$ sont relatifs à des contrats annulés ou terminés dont la valeur est probablement nulle.
- ◆ Également, nous avons demandé à la firme BIP (Bureau d'intervieweurs professionnels) d'effectuer un sondage parmi les clients de la base de données. Les faits saillants sont les suivants :
- Sur un échantillon de 997 inscriptions :
 - 37,4 % des numéros de téléphone sont invalides avec une proportion plus grande pour les années 2000 et moins;
 - 23,3 % des personnes n'ont pu être rejointes malgré cinq appels effectués;
 - 39,3 % des personnes (392 inscriptions) ont pu être rejointes et les noms et l'un des numéros de téléphone correspondent à la base de données;
 - Sur les personnes ayant pu être rejointes et qui ont accepté de compléter le questionnaire (356 inscriptions, 36 inscriptions n'ayant pu être complétées) :
 - 14 % des personnes ont répondu recevoir actuellement un ou des magazines en payant actuellement sur une base mensuelle (50 inscriptions);
 - 9 % des personnes ont répondu recevoir actuellement un ou des magazines en les ayant payés par le passé sur une base mensuelle (32 inscriptions);
 - 8,4 % des personnes ont répondu avoir reçu par le passé un ou des magazines en les ayant payés sur une base mensuelle (30 inscriptions);
 - 68,6 % des personnes ont répondu ne pas se souvenir avoir reçu de magazine en ayant payé sur une base mensuelle.
- ◆ Selon un interrogatoire, une partie des contrats contenus dans la base de données appartiendraient à la fiducie de revenus Sterling Leaf. M. David A. Edwards est administrateur de cette société dont les transactions sur titre ont été suspendues par les autorités réglementaires.

Avances, prêts et placements

- ◆ Plus de 62 millions \$ se retrouvent à ce poste aux états financiers partiels. Le tableau ci-après présente de façon succincte les investissements les plus importants (en milliers de dollars).

Bénéficiaires	MRACS	RAAC	Real Vest
	\$	\$	\$
Univest Olympus	1 555	-	-
Olympus United Funds	5 500	-	-
Ocean Wide	5 284	-	-
IForum Financial Networks	-	554	-
Horse & Hunt Adventures	-	7 924	-
Harfang Investment	-	-	6 887
Quantum Strategy	-	-	1 027
Honeybee Media Corp	-	-	900
RAAC	-	-	1 682
Overture Media	-	-	791
Red Chili Media	-	-	5 680
Green Truck Technology	-	-	1 061
Real Earners of America	-	-	2 049
MRACS	-	-	5 552
Maple Ridge Financial Management	-	-	2 673
Capital Corporation of Minnesota	-	-	3 829
Investsafe	-	-	5 269
Autres	260	452	2 853
Total	<u>12 599</u>	<u>8 930</u>	<u>40 253</u>

- Les avances, prêts et placements sont principalement dus par des compagnies sous influence ou liées d'une quelconque façon aux dirigeants de MRC.
- Les tableaux présentés en annexe 3 du projet de communiqué aux investisseurs (annexe B du présent rapport) présentent de façon plus détaillée ces investissements et les liens avec le groupe Mount Real.
- ◆ De nombreux investissements ou prêts ont également été faits auprès de sociétés étrangères établies au Minnesota, aux Bahamas ou aux Bermudes.
- ◆ Certaines des entreprises dans lesquelles les Sociétés ont investi font partie du Groupe Norshield (« Norshield ») et sont présentement en liquidation. Selon les rapports actuellement disponibles des liquidateurs, il semble peu probable de récupérer des sommes substantielles.
- ◆ Considérant ce qui précède, il ressort que l'ensemble de ces avances, prêts et placements, ayant bénéficié aux sociétés qui gravitaient autour de MRC, semble avoir une valeur significativement inférieure à leur valeur aux livres.

Valeurs mobilières

- ◆ Les valeurs mobilières détenues par les sociétés, selon les confirmations reçues à ce jour et/ou les derniers états de compte disponibles, se résument ainsi (en milliers de dollars) :

Titre	Real Vest		MRACS		Arrêt des transactions boursières
	Nombre d'actions	Valeur marchande ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Valeur marchande ⁽¹⁾	
		\$		\$	
Gopher Media Services	58	2	-	-	Oui
Honeybee Technology Inc.	1 235	136	-	-	Non
Réseau Financier iForum	927	185	600	120	Oui
Mount Real Corporation	728	-	-	-	Oui
Rampart Mercantile	77	N/D	-	-	-
Sterling Leaf Income	12	45	-	-	Oui
Upland Global Corp	426	6	-	-	Oui
Phoenix Capital Income Trust	28	16	28	16	Oui
Resource Equity Ltd	-	-	142	16	Non
Total – Valeur marchande		390		152	
Valeur comptable		7 667		254	

- ◆ La valeur aux livres des placements en valeurs mobilières se chiffre à près de 8 millions \$ alors que la valeur estimative de réalisation des valeurs mobilières est d'environ 500 000 \$. En effet, la plupart des titres qui composent le portefeuille sont sujets à des interdictions/suspensions de transiger imposées par les autorités réglementaires.
- ◆ La majorité des valeurs mobilières qui apparaissent aux livres de Real Vest sont détenues dans les faits au nom de Honeybee Media Corporation (Honeybee) selon les états de compte retracés au dossier. Une convention de cession d'éléments d'actif en contrepartie d'un règlement de dette est intervenue entre Honeybee et Real Vest (au bénéfice de Real Vest) le 1^{er} juin 2003, mais le transfert des éléments d'actif ne s'est pas réalisé dans les faits.
- ◆ Les informations obtenues jusqu'à présent laissent croire que les dirigeants ont liquidé les portefeuilles de façon significative au cours de 2005 alors que la valeur aux livres n'a pas été modifiée.
- ◆ Les placements sont effectués dans des compagnies sous grande influence et dirigées dans les faits par les mêmes dirigeants que MRC.

⁽¹⁾ Selon le dernier état de compte ou valeur en bourse avant l'arrêt des transactions boursières.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Considérant les éléments suivants :

- les sociétés n'ont plus d'opérations commerciales actives et ne sont pas viables;
- le contexte entourant les sociétés;
- les nombreuses procédures judiciaires en cours et leurs conclusions inconnues;
- l'absence de collaboration et de bonne foi évidente de la part des dirigeants des sociétés;
- les nombreuses informations contradictoires et erronées véhiculées par les dirigeants des sociétés et/ou les représentants et/ou Allard auprès des créanciers/investisseurs;

Nous recommandons, pour le moment, le maintien de l'administration provisoire pour :

- permettre la continuation des enquêtes et interrogatoires visant à rechercher les éléments d'actif et les explications sur l'utilisation des fonds;
- continuer à prendre les moyens raisonnables pour éviter la perte des éléments d'actif;
- informer adéquatement les créanciers/investisseurs que ce soit dans le cadre des propositions à être soumises par les sociétés et de la transaction sous-jacente ou non.

ANNEXES

ANNEXE A

**Questionnaire aux investisseurs de
Corporation Mount Real (« MRC »), Gestion MRACS Ltée (« MRACS »),
Investissement Real Vest Ltée (« Real Vest ») et Corporation Real
Assurance Acceptation (« RAAC »)**

QUESTIONNAIRE

Billets à ordre de Gestion MRACS Ltée/MRACS Management Ltd (MRACS) anciennement Mount Real Acceptance Corporation (MRAC), Investissements Real Vest Ltée/Real Vest Investments Ltd (Real Vest) et Corporation Real Assurance Acceptance (Real Assurance)

Nom du détenteur du billet à ordre :

Billet émis par (cocher) :

MRAC

MRACS

Real Vest

Real Assurance

Nom du représentant ayant vendu ce billet :

Date d'émission :

Date d'échéance :

Date du dernier renouvellement :

Montant dû :

Capital : _____ Intérêts : _____

Date du dernier montant d'intérêt reçu :

Montant : _____ Date : _____

Montant d'intérêt capitalisé et/ou réinvesti :

Montant : _____ Date : _____

Avez-vous été sollicité pour signer une procuration dans le cadre de la proposition aux créanciers :

Oui

Non

Si oui, par qui :

En faveur de qui :

À quelle date : _____

Êtes-vous représenté par avocat :

Oui

Non

Si oui, par qui :

Avez-vous une copie du billet à ordre :

Oui

Non

Si oui, inclure copie avec la présente.

Avez-vous une copie du chèque ayant servi à l'achat du billet à ordre :

Oui

Non

Si oui, inclure copie avec la présente.

Nom en lettres moulées :

Signature :

Date :

S.V.P. Retourner ce formulaire dans l'enveloppe affranchie ci-jointe

ANNEXE B

**Projet de communiqué d'information de l'Administrateur provisoire
aux investisseurs de Corporation Mount Real (« MRC »),
Services financiers iForum inc. (« SF iForum »), Valeurs mobilières
iForum inc. (« VM iForum), Gestion MRACS Ltée (« MRACS »),
Investissement Real Vest Ltée (« Real Vest ») et Corporation Real
Assurance Acceptation (« RAAC »)**

**Projet de communiqué d'information de l'Administrateur provisoire
aux investisseurs de Corporation Mount Real (« MRC »), Services
financiers iForum inc. (« SF iForum »), Valeurs mobilières iForum inc.
(« VM iForum), Gestion MRACS Ltée (« MRACS »), Investissement Real
Vest Ltée (« Real Vest ») et Corporation Real Assurance Acceptation
(« RAAC »), (collectivement les « Sociétés »)**

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

- ▶ Le soussigné a été nommé administrateur provisoire (l'« Administrateur provisoire ») de MRC, SF iForum et VM iForum le 9 novembre 2005 et de MRACS, Real Vest et RAAC le 24 janvier 2006 par le ministre des Finances du Québec pour la protection des investisseurs suite à une recommandation du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (le « BDRVM ») et à une enquête de l'Autorité des marchés financiers (« AMF » ou « l'Autorité ») établissant que des actes illégaux avaient été commis par les dirigeants, représentants et courtiers des sociétés ayant émis ou distribué les billets que vous détenez.
- ▶ Ainsi, tel qu'il appert de l'Ordonnance du BDRVM, les motifs principaux pour lesquels le BDRVM a recommandé la désignation de l'Administrateur provisoire aux biens de MRC, SF iForum et VM iForum apparaissent aux pages 23 à 27 de celle-ci, lesquelles contiennent notamment les passages suivants :

[...]

- **des informations fausses ou trompeuses auraient été fournies aux investisseurs dans le cadre du placement de ces billets à ordre;**
- **des représentants inscrits auprès de l'Autorité pour le compte de personnes inscrites intimées dans le présent dossier ont effectué le placement des billets à ordre évoqué plus haut, laissant supposer qu'ils sont complices des actes illégaux reprochés;**
- **la structure des diverses sociétés qui participent à ces actes est véritablement confuse et faite vraisemblablement pour tromper les investisseurs plutôt que pour assurer leur protection;**

[...]

Tous ces faits allégués par l'Autorité sont des plus sérieux et tendent à démontrer que l'on est en face d'une organisation bien structurée aux multiples tentacules pour laquelle le respect de la loi et des règles élémentaires en matière de placement en valeurs mobilières n'est pas une priorité.

Nous sommes en présence d'une situation inacceptable où des professionnels du marché auraient abusé de leur situation pour tromper les investisseurs, sur une longue période, et cela perdurerait encore. Alors que ces personnes devraient constituer

un rempart destiné à assumer la protection des investisseurs qui leur avaient confié leurs avoirs, ils auraient plutôt profité de cette situation pour mieux bafouer les intérêts de ces mêmes épargnants. » (Nos caractères gras)

- ▶ Le rôle de l'Administrateur provisoire consiste à :
 - ◆ produire, dans les trente jours de sa désignation, un rapport provisoire fondé sur l'information disponible. À cet effet, l'Administrateur provisoire a produit son rapport le 9 décembre 2005 dans le cas de MRC, SF iForum et VM iForum alors que celui relatif à MRACS, Real Vest et RAAC a été produit au ministre des Finances du Québec le 23 février 2006. Ces rapports sont disponibles sur les sites www.raymondchabot.com/iformum et www.raymondchabot.com/realvest ou en communiquant avec l'Administrateur provisoire au (514) 954-4637;
 - ◆ informer adéquatement les investisseurs dans toute la mesure où le permet l'information disponible. **C'est dans le cadre de ce rôle que le présent communiqué vous est acheminé;**
 - ◆ prendre les moyens raisonnables pour éviter la perte des éléments d'actif;
 - ◆ faire en sorte que les droits des investisseurs soient respectés par les Sociétés dont les biens sont confiés à l'Administrateur provisoire.

LES SOCIÉTÉS ET LEURS ÉLÉMENTS D'ACTIF

SF iForum et VM iForum

- ▶ Ces deux sociétés oeuvraient principalement à titre de courtier en épargne collective (SF iForum) et courtier en valeurs mobilières (VM iForum). Une description plus détaillée des activités, des mesures prises par l'Administrateur provisoire et de la situation financière de ces deux sociétés est incluse dans le rapport de l'Administrateur provisoire du 9 décembre 2005. C'est, entre autres, principalement par l'entremise de certains représentants de ces sociétés que les billets que vous détenez ont été vendus. Le principal dirigeant de la compagnie mère de ces sociétés était M. Joseph Pettinichio qui était également président et chef de l'exploitation de MRC, le plaçant ainsi dans une situation évidente de conflit d'intérêt.
- ▶ Compte tenu de la nature de leurs activités et de façon à préserver le plus possible la valeur de ces sociétés, celles-ci ont été vendues, suite aux efforts de l'Administrateur provisoire, à Quadrus Investment Services Ltd (SF iForum) et à Industrielle Alliance Valeurs Mobilières inc. (VM iForum) pour un montant estimatif global de 1,4 million \$ (sujet à certains ajustements). Tenant compte de certains autres éléments d'actif, des frais de réalisation et d'un montant de 585 000 \$ versé à Quorum Secured Equity Trust, laquelle détenait une créance garantie par l'universalité des biens des deux sociétés, une somme nette d'environ 1 million \$ sera disponible pour les créanciers et possiblement les actionnaires de ces sociétés.

- ▶ En date du 14 février 2006, l'AMF a suspendu les inscriptions des deux principaux courtiers ayant vendu les billets à ordre des Sociétés, MM. William John Marston et Yves Tardif, à titre de représentants autonomes dans les disciplines de l'assurance de personnes et de la planification financière. Les motifs au soutien de cette décision sont, entre autres, que ces représentants ont fait des représentations fausses, trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur et qu'ils n'ont pas agi avec honnêteté et loyauté dans leurs relations avec leurs clients. Le 17 février 2006, l'AMF a également suspendu l'inscription du cabinet Champoux, Froment & associés inc. D'autres anciens représentants font encore l'objet d'enquêtes par l'AMF.
- ▶ Dans une décision datée du 21 février 2006, l'AMF a interdit à MRC, MRACS, Real Vest, RAAC et au syndic André Allard et associés, la diffusion de tout document relatif à toute réorganisation de ces sociétés à moins que tels documents n'aient reçu, au préalable, l'autorisation de l'AMF.

Structure corporative

- ▶ Contrairement à l'information transmise aux investisseurs, aucune des trois sociétés, à savoir Real Vest, MRACS et RAAC, n'est une filiale de MRC, la société publique. Ainsi, MRACS fut vendue par MRC en septembre 2002 alors que la participation de 29 % détenue par MRC dans Real Vest fut vendue en 2004.
- ▶ Selon les informations recueillies par l'Administrateur provisoire, ces quatre sociétés ainsi que la plupart des autres avec lesquelles elles transigeaient étaient, malgré les inscriptions contraires aux registres officiels, toutes dirigées et contrôlées par les mêmes personnes, soit MM. Lino Matteo et Joseph Pettinicchio.
- ▶ Les activités de ces quatre sociétés étaient d'une grande complexité de par leur nature et par le fait qu'elles étaient exercées avec plus d'une trentaine d'entités juridiques distinctes, toutes sous grande influence des dirigeants de MRC. Un organigramme est présenté en annexe 1.
- ▶ En juin 2005, à la demande de M. Lino P. Matteo, MRACS fut vendue à M. Lowell Holden. M. Lino P. Matteo avait donné la même instruction pour Real Vest et RAAC à M. Laurence Henry, sans que les ventes aient lieu par la suite.
- ▶ En novembre 2005, les administrateurs de Real Vest et RAAC ont été changés aux registres gouvernementaux et remplacés par MM. Lowell Holden et Gurpreet S. Sangha et ce, à l'insu de M. Laurence Henry, principal actionnaire de ces deux sociétés (par l'entremise de sociétés détenues à 100 %) et sans que ce dernier ne signe quelque document corporatif légalement requis.

Représentants

- ▶ Les représentants interrogés savaient que Joseph Pettinicchio était dirigeant et administrateur de MRC en plus d'être administrateur de Réseau Financier iForum, société-mère de VM iForum et de SF iForum, le plaçant ainsi dans une situation évidente de conflit d'intérêt, et ne l'ont pas divulgué à leurs clients.
- ▶ Les représentants se fiaient sur des informations financières incomplètes; aucune des sociétés émettrices, MRACS, Real Vest et RAAC, n'ayant fait l'objet d'états financiers vérifiés.
- ▶ Dans certains cas, les billets à ordre émis représentaient une part importante du portefeuille de l'investisseur et même de l'actif sous gestion du représentant.
- ▶ Dès la fin de 2004, les problèmes de liquidités des sociétés ont incité des représentants à rencontrer les dirigeants des sociétés émettrices. Malgré cela, les représentants ont continué à vendre des billets à ordre des sociétés après cette date.
- ▶ Ce n'est qu'en juin 2005 que des représentants ont exigé des dirigeants de Real Vest de leur fournir des états financiers vérifiés. Aucune demande en ce sens n'avait été faite précédemment malgré l'émission de plusieurs billets à ordre.

Situation financière

- ▶ Notre travail a, entre autres, pour but, d'une part, d'analyser les activités des sociétés, d'identifier leurs éléments d'actif et d'évaluer leur valeur de réalisation et, d'autre part, d'établir à quoi ont servi les fonds obtenus par la vente des billets à ordre. Ce travail s'est fait sans aucune collaboration des dirigeants et il est évident que certains documents comptables et corporatifs étaient manquants et que les opérations étaient à peu près inexistantes au moment de notre nomination. Ainsi, nous avons dû procéder à des interrogatoires formels de plusieurs dirigeants des Sociétés pour obtenir l'information partielle servant à la préparation de notre rapport provisoire au ministre des Finances et de ce communiqué.

Nous avons également procédé à l'envoi d'un document de confirmation aux détenteurs de billets de façon à valider l'information obtenue des Sociétés.

- Le portrait sommaire de la situation financière des Sociétés a été effectué à partir des états financiers partiels internes, des documents saisis par l'AMF et d'interrogatoires menés par l'Administrateur provisoire. Ces informations sont incomplètes et possiblement inexactes et comportent donc un degré d'incertitude important. Basé sur ces informations, les principaux éléments d'actif sont les suivants (en milliers de dollars) :

	MRC	MRACS	RAAC	RV	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Encaisse	280	60	2	442	784
Contrats d'abonnement	29 095	58 304	-	12 356	99 755
Avances, prêts et placements	42 968	12 599	8 930	40 253	104 750
Valeurs mobilières	-	255	-	7 668	7 923
Éléments d'actif intangibles	17 500	-	-	-	17 500
Éléments d'actif mobiliers et immobiliers	445	-	-	-	445
	<u>90 288</u>	<u>71 218</u>	<u>8 932</u>	<u>60 719</u>	<u>231 157</u>

Contrats d'abonnement

- ◆ La principale activité de MRC et de plusieurs des autres sociétés consiste en la vente d'abonnements à des magazines auprès de consommateurs américains. La description des opérations, telle que présentée par M. Lino Matteo, est jointe à l'annexe 2.
- ◆ Les contrats d'abonnement représentent des soldes dus par des consommateurs qui ont souscrit à un abonnement de magazine pour une période habituelle de cinq ans alors que les paiements se faisaient sur deux ans.
- ◆ Selon l'information disponible, les contrats d'abonnement se répartissent comme suit (en milliers de dollars) :

Date de souscription	Montants initiaux des abonnements	Montants perçus	Montants à recevoir
	\$	\$	\$
Avant 1997	9 108	7 774	1 334
1997	18 083	10 542	7 541
1998	17 788	8 718	9 070
1999	26 431	12 522	13 909
2000	17 236	7 507	9 729
2001	8 904	5 103	3 801
2002	13 342	6 394	6 948
2003	13 122	4 919	8 203
2004	35 575	7 749	27 826
2005	12 483	1 790	10 693
	<u>172 072</u>	<u>73 018</u>	<u>99 054</u>

- Ce tableau démontre que plus de la moitié des montants à recevoir de contrats d'abonnement est antérieure à 2003, soit au-delà des termes de paiement maximums habituels.
- Les recettes de 73 millions \$ couvrent tout près d'une période de dix ans et ne représentent pas des revenus nets car par la suite, les sociétés devaient

acquitter les frais relatifs au traitement des données, les publications et le service à la clientèle.

- Une analyse additionnelle du solde de 99 millions \$ permet de le répartir ainsi :

Description	Nombre de contrats	Montants à recevoir (000 \$)
Contrats réguliers actifs à partir desquels des paiements sont reçus	5 661	3 184
Contrats renouvelés actifs à partir desquels des paiements sont reçus	6 311	2 098
Contrats dont le compte de banque/carte de crédit ne fonctionne pas (compte de banque fermé, carte de crédit expirée, etc.)	32 111	22 053
Contrats annulés ou terminés par l'abonné	79 417	64 094
Renouvellements annulés ou terminés	12 052	3 934
Renouvellements dont le compte de banque/carte de crédit ne fonctionne pas	11 268	4 133
Contrats payés au complet (solde à zéro)	61 621	-
Contrats renouvelés et payés au complet	14 488	-
	<u>222 929</u>	<u>99 496</u>

- L'information obtenue montre ainsi que seulement 11 972 contrats d'abonnement sont actifs sur 222 929 enregistrés dans la base de données. Les contrats actifs représentent ceux pour lesquels des paiements sont reçus mensuellement. Les montants à recevoir relatifs à ces contrats totalisent 5,3 millions \$ en date du 5 décembre 2005.
 - À l'opposé, 68 millions \$ sont relatifs à des contrats annulés ou terminés dont la valeur est probablement nulle.
- ◆ Également, nous avons demandé à la firme BIP (Bureau d'intervieweurs professionnels) d'effectuer un sondage parmi les clients de la base de données. Les faits saillants sont les suivants :
 - Sur un échantillon de 997 inscriptions :
 - 37,4 % des numéros de téléphone sont invalides avec une proportion plus grande pour les années 2000 et moins;
 - 23,3 % des personnes n'ont pu être rejointes malgré cinq appels effectués;
 - 39,3 % des personnes (392 inscriptions) ont pu être rejointes et les noms et l'un des numéros de téléphone correspondent à la base de données;

- Sur les personnes ayant pu être rejointes et qui ont accepté de compléter le questionnaire (356 inscriptions, 36 inscriptions n’ayant pu être complétées) :
 - 14 % des personnes ont répondu recevoir actuellement un ou des magazines en payant actuellement sur une base mensuelle (50 inscriptions);
 - 9 % des personnes ont répondu recevoir actuellement un ou des magazines en les ayant payés par le passé sur une base mensuelle (32 inscriptions);
 - 8,4 % des personnes ont répondu avoir reçu par le passé un ou des magazines en les ayant payés sur une base mensuelle (30 inscriptions);
 - 68,6 % des personnes ont répondu ne pas se souvenir avoir reçu de magazine en ayant payé sur une base mensuelle.

- Les interrogatoires menés par l’Administrateur provisoire lui ont permis de découvrir que les encaissements d’abonnements de magazines se poursuivaient après sa nomination et à son insu à travers une institution financière américaine. Ces encaissements postérieurs représentent environ 150 000 \$ par mois.

- Des entités proches de MRC, Sterling Leaf Income Trust et Honeybee Media Corporation, revendiquent la propriété d’une partie significative de ces contrats.

Avances, prêts et placements

- ◆ Les avances, prêts et placements totalisent 104 750 000 \$ et s’établissent ainsi (en milliers de dollars) :

	\$
MRC	42 968
MRACS	12 599
RAAC	8 930
Real Vest	40 253
	<u>104 750</u>

- ◆ La quasi-totalité des avances, prêts et placements sont dans des sociétés sous influence ou contrôle indirect par les dirigeants de MRC; à cet effet, nous vous référons aux tableaux joints en annexe 3.
- ◆ De nombreux investissements ou prêts ont également été faits auprès de sociétés étrangères établies au Minnesota, aux Bahamas ou aux Bermudes.
- ◆ Certaines des entreprises dans lesquelles les Sociétés ont investi font partie du Groupe Norshield (« Norshield ») et sont présentement en liquidation. Selon les

rapports actuellement disponibles des liquidateurs, il semble peu probable de récupérer des sommes substantielles.

- ◆ Considérant ce qui précède, il ressort que l'ensemble de ces avances, prêts et placements, ayant bénéficié aux sociétés qui gravitaient autour de MRC, semble avoir une valeur significativement inférieure à leur valeur aux livres.

Valeurs mobilières

- ◆ La majorité des sociétés publiques dans lesquelles les placements ont été effectués ont fait l'objet d'un arrêt de transaction par les autorités réglementaires. Celles-ci étaient également sous grande influence et/ou contrôlées par les dirigeants de MRC (en milliers de dollars) :

Titre	Real Vest		MRACS		Arrêt des transactions boursières
	Nombre d'actions	Valeur marchande ⁽¹⁾	Nombre d'actions	Valeur marchande ⁽¹⁾	
Gopher Media Services	58	2	-	-	Oui
Honeybee Technology Inc.	1 235	136	-	-	Non
Réseau Financier iForum	927	185	600	120	Oui
Mount Real Corporation	728	-	-	-	Oui
Rampart Mercantile	77	N/D	-	-	-
Sterling Leaf Income	12	45	-	-	Oui
Upland Global Corp	426	6	-	-	Oui
Phoenix Capital Income Trust	28	16	28	16	Oui
Resource Equity Ltd	-	-	142	16	Non
Total – Valeur marchande		390		152	
Valeur comptable		7 667		254	

LES POSSIBILITÉS DE RÉCUPÉRATION POUR LES INVESTISSEURS ET CRÉANCIERS

Pour récupérer une partie de leurs créances, les créanciers peuvent se partager le produit de :

- ▶ la vente de tous les biens des émetteurs : MRACS, Real Vest et RAAC;
- ▶ la vente de tous les biens du garant MRC;
- ▶ recours en révision de transactions frauduleuses ou en annulation de paiements préférentiels;
- ▶ recours en dommages contre les administrateurs, représentants, courtiers ou vérificateurs de l'une ou l'autre de débitrices ou les assureurs de ceux-ci. Des informations additionnelles sur ces recours sont jointes en annexe 4.

L'Administrateur provisoire est toujours dans l'impossibilité d'estimer la valeur totale de réalisation tant des éléments d'actif que des recours éventuels.

⁽¹⁾ Selon le dernier état de compte ou valeur en bourse avant l'arrêt des transactions boursières.

DÉMARCHES DU SYNDIC ANDRÉ ALLARD & ASSOCIÉS INC.

- ▶ Les 7 et 16 décembre 2005, MRACS et MRC ont respectivement déposé un avis d'intention de faire une proposition aux termes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « LFI ») et André Allard & Associés inc. (« Allard ») a été nommé syndic à ces deux avis d'intention.
- ▶ Parallèlement, le ou vers le 9 décembre 2005, Allard a transmis aux créanciers/investisseurs de MRACS, une correspondance et un document intitulé « *Newco Inc. – Projet de financement* » décrivant d'une façon sommaire un « *plan de réorganisation* » (collectivement la « **Proposition informelle** »). Celle-ci prévoyait, entre autres, les éléments suivants :
 - ◆ le transfert de tous les éléments d'actif des Sociétés sous le contrôle de l'Administrateur provisoire à une société contrôlée par monsieur David A. Edwards (« Edwards »), en contrepartie de l'émission d'actions aux détenteurs de billets à ordre;
 - ◆ un investissement de 5 millions \$ dans le fonds de roulement de cette nouvelle société.

C'est sur cette base que Allard et/ou certains représentants de iForum auraient sollicité des procurations de plusieurs des investisseurs permettant à Allard de voter à leur place en faveur de la proposition formelle à être déposée. Or, la situation est maintenant substantiellement différente de la proposition informelle et repose essentiellement sur une transaction conditionnelle et très incertaine (« la transaction »).

Compte tenu de ces éléments et pour éviter toute manipulation du vote sur les propositions, le tribunal, à la demande de l'Administrateur provisoire et de l'AMF, a ordonné à Allard de ne pas utiliser ces procurations et de les remettre au tribunal qui devra en autoriser l'utilisation, le cas échéant.

LA TRANSACTION AVEC DAVID A. EDWARDS

- ▶ Au moment de la préparation du présent rapport, l'Administrateur provisoire avait pu prendre connaissance de cinq versions différentes de cette transaction éventuelle et elle n'était encore qu'au niveau de la lettre d'intention, la vérification diligente n'étant pas complétée.
- ▶ Le prix indiqué le plus récent de 95,5 millions \$ est très élevé et, s'il était payé, représenterait certainement la meilleure récupération possible pour les investisseurs. Toutefois, dans son état actuel, la transaction est, de l'avis de l'Administrateur provisoire, au mieux illusoire et pourrait même ne constituer qu'un stratagème additionnel des dirigeants des Sociétés pour s'accaparer des éléments d'actif qui peuvent encore exister et contrôler, par l'entremise d'un syndic en conflit d'intérêt, Allard, et d'un comité de créanciers bienveillant, tous les recours en dommages ou en révision de transactions frauduleuses.

En effet, la transaction éventuelle :

- ◆ est avec un acquéreur, David A. Edwards, qui a déjà eu plusieurs relations d'affaires avec les personnes dirigeant les Sociétés et qui fait même l'objet d'une poursuite aux États-Unis, conjointement avec M. Lowell Houlden, président de MRACS, pour transaction frauduleuse en vertu de la « Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act »;
 - ◆ se ferait par l'entremise d'une nouvelle compagnie à être formée, dont on ne connaît ni la situation financière ni les activités ni le plan d'affaires;
 - ◆ ne prévoit aucune mise de fonds de roulement;
 - ◆ porte sur tous les éléments d'actif sans qu'une description précise n'en soit faite;
 - ◆ **est à crédit, payable sur six ans, à même une portion non définie des fonds générés alors que les principaux éléments d'actif vendus, les contrats d'abonnement, sont généralement encaissables sur vingt-quatre mois;**
 - ◆ **dont le seul paiement dans la première année est une somme de 500 000 \$, soit environ ½ de 1 % du prix offert alors que l'encaisse actuelle des Sociétés (qui appartiendra à l'acquéreur après la transaction) excède cette somme;**
 - ◆ est assujettie à de nombreuses conditions préalables :
 - vérification diligente, qui pourrait modifier significativement le prix;
 - approbation par les créanciers et le tribunal;
 - approbation par les autorités réglementaires;
 - représentations et garanties des vendeurs dont l'Administrateur provisoire;
 - délais impossibles à rencontrer.
- Bien qu'il y soit prévu des sûretés ou la détention de biens en fiducie pour garantir le paiement, la mécanique proposée et les délais requis avant de constater des défauts font en sorte que ces mécanismes de protection ne seront d'aucune utilité réelle en cas de défaut de paiement.

PROCÉDURES JUDICIAIRES

- Des requêtes pour mise en faillite ont été déposées par des détenteurs de billets contre MRACS le 22 novembre 2005, contre MRC le 6 décembre 2005 et contre Real Vest le 15 février 2006. Ces requêtes n'ont pas encore été entendues.
- Le 23 janvier 2006, l'Administrateur provisoire a présenté une requête demandant d'ordonner à Allard la remise préalable de certains documents pour permettre à l'Administrateur provisoire d'informer adéquatement les créanciers/investisseurs des Sociétés préalablement à la convocation d'une assemblée des créanciers.

À cette fin, l'honorable juge Jean-Yves Lalonde de la Cour Supérieure, a ordonné, entre autres, à Allard de transmettre à l'Administrateur provisoire copie de la version finale du « *Purchase Agreement* » dont font état les propositions MRC/MRACS, des propositions amendées et du rapport du syndic au moins dix jours avant la convocation d'une assemblée de créanciers.

Le 3 février 2006, Allard a transmis à l'administrateur provisoire certains documents dont un intitulé « *Purchase Agreement* » de Edwards. Or, par une simple lecture des termes et conditions de ce document, qui constituait la quatrième version à être portée à la connaissance de l'Administrateur provisoire, il est évident qu'il s'agit uniquement d'un document d'expression d'intérêt qui n'engage aucunement son signataire et qui contient des conditions qui sont encore très loin d'être réalisées.

► C'est dans ce contexte que l'Administrateur provisoire a présenté une requête le 10 février 2006, d'une part, pour faire respecter les ordonnances du tribunal du 23 janvier 2006 et, d'autre part, pour demander la révocation de Allard. Les principaux motifs justifiant la révocation de Allard sont les suivants :

- ◆ André Allard était l'un des associés de la firme Schwartz Levitsky Feldman lorsque cette dernière a procédé à la préparation et à la vérification des états financiers de MRC pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2004. Cet élément est d'autant plus important si l'on considère qu'il existe potentiellement des recours des créanciers/investisseurs des Sociétés à l'encontre de la firme Schwartz Levitsky Feldman eu égard aux circonstances de la présente affaire. Or, en vertu de la proposition, c'est Allard lui-même qui aurait à évaluer et à tenter de tels recours. Également, contrairement aux dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, Allard n'a demandé aucune autorisation au tribunal préalablement à son acceptation d'agir à titre de syndic à la proposition de MRC, cachant même cette information au Séquestre officiel lors du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition.
- ◆ Le rapport de Allard soumis à l'Administrateur provisoire en vertu de l'ordonnance du tribunal du 23 janvier 2006 contient un grand nombre d'éléments imprécis, erronés et tendancieux et omet par ailleurs plusieurs éléments fondamentaux dont les créanciers/investisseurs devraient être informés.

► L'audition de cette requête s'est poursuivie le 22 février. Parallèlement, des créanciers représentés par Me Jean Lozeau ont présenté une demande de mise en faillite de MRACS et de MRC en vertu des articles 50.4(11) et 50(12) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* au motif que ces sociétés n'ont pas agi de bonne foi et avec toute la diligence voulue. Un avis à cet effet a été publié dans les journaux le 18 février 2006. L'audition de toutes ces requêtes n'était pas terminée en date de préparation du présent communiqué.

CONSIDÉRATIONS FISCALES

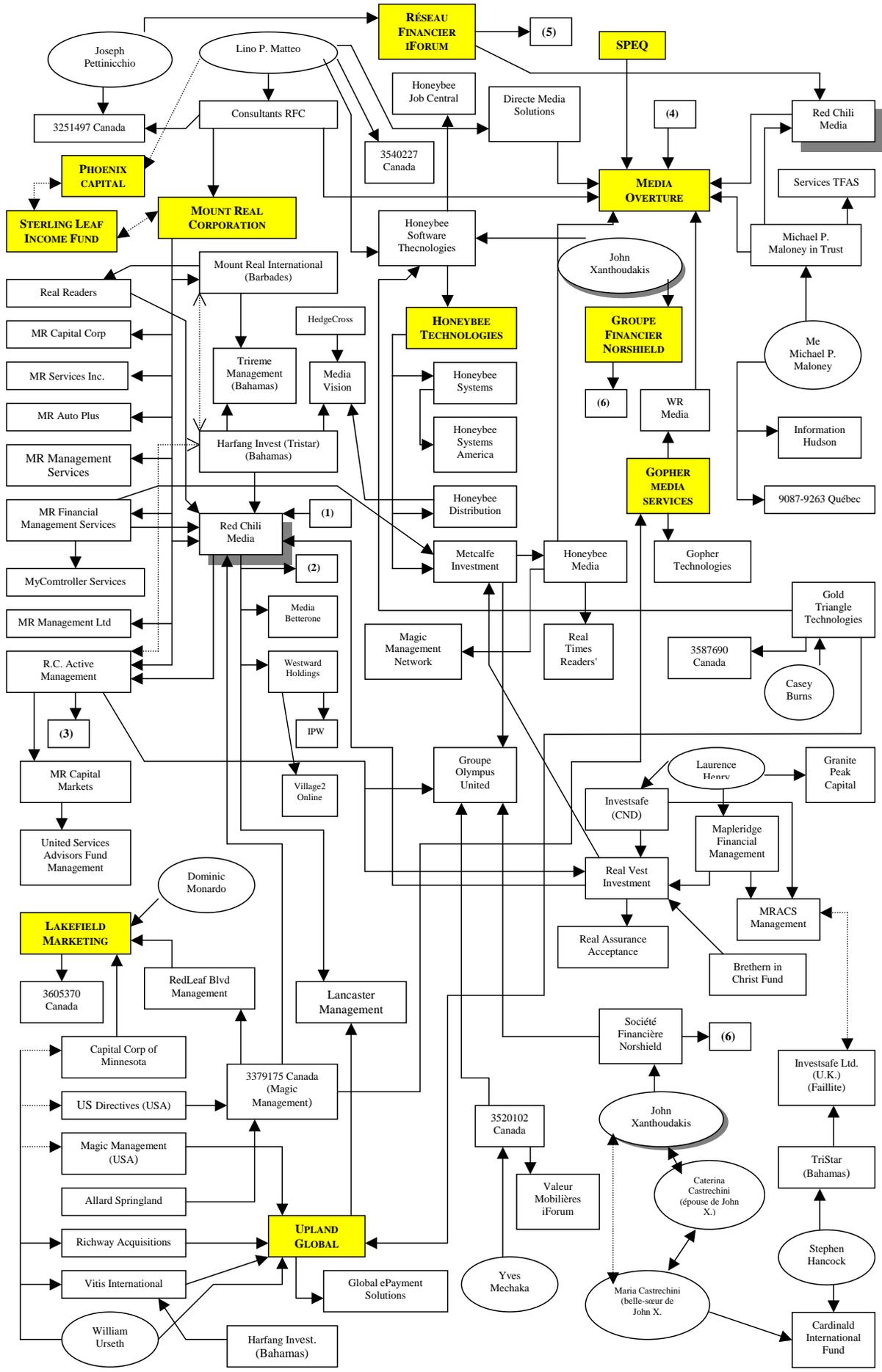
- ▶▶▶ La non-fiabilité des informations disponibles ne permettront pas à l'Administrateur provisoire d'émettre des feuillets de renseignements fiscaux relatifs aux intérêts sur les billets à ordre émis par les Sociétés pour l'année 2005 et il est fort probable que personne d'autre ne le fasse. Ceci n'affecte en rien l'obligation des investisseurs de déclarer leurs revenus en conformité avec les lois fiscales.
- ▶▶▶ Pour la plupart des détenteurs de billets, la perte qu'ils vont subir sera une perte en capital. La fiscalité relative à la déduction d'une perte en capital est complexe et dépend de la situation personnelle de chacun des détenteurs. La présente ne se veut pas une opinion à cet égard. Cependant, les conséquences fiscales de l'acceptation d'une éventuelle proposition pour les détenteurs de billets à ordre pourraient être le report de la déductibilité de la perte en capital pour quelques années.
- ▶▶▶ Vous devriez obtenir l'avis d'un spécialiste à ces sujets.

ASSEMBLÉE D'INFORMATION À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

Compte tenu du grand nombre d'informations contradictoires relatives aux Sociétés et des nombreuses questions soulevées, l'Administrateur provisoire tiendra une assemblée d'information le 9 mars 2006 à 19 heures à [REDACTED]. Vous êtes invités à y assister. Veuillez confirmer votre présence au (514) 390-4260 ou par courriel à MountReal@rcgt.com.

Daté à Montréal, ce [REDACTED] février 2006.

Jean Robillard
Administrateur provisoire
Raymond Chabot Grant Thornton & Cie



ANNEXE 2

Explications des dirigeants sur le fonctionnement des activités de MRC

Mount Real Management Services Corporation (MRMS), une filiale à 100 % de MRC, génère trois types de revenus : des abonnements de magazines (« instalment contracts »), des revenus d'intérêts et des services de comptabilité et conseils.

Revenus d'abonnements

- ▶ Les revenus d'abonnements sont générés par l'entremise de Sales Management Organizations (SMO). Les SMO effectuent les ventes (en général via des ISO : Independent Sales Organizations) et MRMS fait l'acquisition de ces contrats d'abonnement.
- ▶ Parmi les principaux SMO, on retrouve :
 - ◆ Honeybee Media Corporation
 - ◆ Real Readers (filiale à 100 %)
 - ◆ Granite Peak
 - ◆ Nadine Publishing
 - ◆ Century Marketing
 - ◆ Leisure Time Readers
 - ◆ Daytime Readers Club
 - ◆ Maple Ridge
 - ◆ Reader's Choice
 - ◆ Overture Media
 - ◆ Upland Direct
- ▶ Les SMO ou les ISO contactent les consommateurs par téléphone pour leur vendre des abonnements de magazines. MRMS fournit aux SMO l'accès à ses bases de données sur les consommateurs.
- ▶ Les SMO avec MRMS préparent des ensembles de magazines attrayants pour le consommateur. La majorité des ventes est effectuée aux États-Unis, pour une clientèle à faible revenu et dans des régions où l'accès aux magazines spécialisés n'est pas disponible.
- ▶ L'avantage compétitif de MRMS est de permettre aux consommateurs de payer leur abonnement via des paiements mensuels s'étalant sur une période de 6 à 26 mois, contrairement aux compagnies de publication qui exigent un seul paiement au début de l'abonnement.
- ▶ La plupart des consommateurs payent leur abonnement via carte de crédit ou paiement bancaire automatique.

- ▶ MRSM se procure les magazines d'un grossiste : International Publisher Warehouse (IPW). Ce dernier envoie directement les magazines aux consommateurs à partir de la liste des ventes que les SMO lui font parvenir électroniquement.
- ▶ MRMS reçoit un rapport hebdomadaire sur les ventes des SMO. L'information est toujours traitée électroniquement. Une tierce partie, Direct eMedia, s'occupe du traitement de l'information et de la gestion de la base de données. Toute l'information transite via les ordinateurs de cette entreprise.
- ▶ Il est à noter que nous n'avons pas trouvé de documents papiers importants provenant de l'externe à l'appui des ventes d'abonnements comme, par exemple, des factures de vente et d'achat. Les seuls documents sur place sont des ententes de service entre MRC et les SMO et des rapports informatiques, en général des sommaires sur les ventes d'abonnements.
- ▶ Il faut noter que même si les comptes à recevoir sont inscrits dans les livres de MRMS sous le nom des SMO, il semble que les montants soient réellement dus par les abonnés des magazines et non les SMO. Toutefois, MRSM a certains cautionnements de la part des SMO et leurs actionnaires dans les ententes de service.
- ▶ Les paiements mensuels des consommateurs sont déposés dans des comptes de banque appartenant aux SMO et enregistrés dans les livres des SMO. Dans certains cas, l'autorisation de MRMS est nécessaire pour effectuer des transactions sur ces comptes, dans d'autres cas, MRMS possède uniquement un droit de regard sur les transactions effectuées dans ces comptes.
- ▶ Les paiements reçus des consommateurs sont traités par une tierce partie, le processeur de paiements. Ce dernier joue un rôle très important car il effectue tout le traitement des paiements. Il reçoit les paiements et effectue les dépôts dans les comptes de banque des SMO. Les frais du processeur de paiements varient entre 2,5 % et 5 % du montant des transactions.
- ▶ Une fois l'argent déposé dans les comptes de banque des SMO, tous les autres intervenants sont payés, en général, par un pourcentage du montant encaissé, et la balance est remise à MRMS.
- ▶ Parmi les autres intervenants impliqués dans le processus de vente des abonnements, on retrouve :
 - ◆ Informatique : Direct eMedia s'occupe de la gestion des informations électroniques. Elle reçoit l'information sur les ventes des SMO et l'envoie au processeur de paiements. Elle prépare aussi des rapports pour MRMS aux fins de comptabilisation des revenus et des comptes à recevoir.
 - ◆ Marketing : Red Chili Media s'occupe des relations avec les consommateurs, envoie des cadeaux promotionnels, effectue quelques sondages sur la qualité du service. En fait, son objectif est de s'assurer de la bonne relation avec les clients.
 - ◆ Service à la clientèle : Honeybee Media Corp (HMC) s'occupe d'appeler les consommateurs lorsqu'il y a des problèmes avec les cartes de crédit ou autres

problèmes. HMC est aussi responsable de vendre les renouvellements d'abonnements contrairement aux autres SMO qui ne font que de nouvelles ventes. Dans certains cas, HMC effectue également la perception auprès des SMO. Cela veut dire que pour les ventes de certains SMO, l'argent est déposé dans un compte conjoint avec HMC et c'est cette dernière qui gère les paiements aux différents intervenants pour ensuite envoyer la balance à MRMS. En fait, HMC joue le rôle d'intermédiaire entre certains SMO et MRMS. Dans ces cas-là, les comptes à recevoir dans les livres de MRSM sont enregistrés au nom de HMC.

► En résumé, la structure des coûts est généralement la suivante :

	%
SMO	30 %
Grossiste (IPW)	20 %
Informatique (Direct eMedia)	10 %
Service à la clientèle (HMC)	10 %
Marketing (Red Chili)	5 %
Processeur de paiements	5 %
	80 %
MRMS (marge bénéficiaire)	20 %
	100 %

Au niveau de la comptabilisation des revenus, la vente est enregistrée dans les livres de MRSM lorsque la vente de l'abonnement est conclue et que le premier paiement est encaissé.

Le montant de la vente enregistré représente le total des paiements futurs et les dépenses présentes et futures sont également enregistrées au même moment. La balance est enregistrée dans les comptes à recevoir.

Il est à noter qu'aucune facture à payer reliée aux contrats d'abonnement ne passe entre les mains de MRMS.

Notre examen des documents à la place d'affaires de MRC ne nous permet pas de conclure que de telles activités ont eu lieu en 2005. Lorsque nous demandons de consulter les pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement des transactions, la direction nous remet des documents très sommaires et préparés à partir d'une base de données traitée ailleurs.

Revenus d'intérêts

- MRMS charge des intérêts de 12 % aux SMO sur les soldes impayés des contrats d'abonnement. Les revenus d'intérêts comptabilisés en 2005 n'ont pratiquement pas été encaissés.
- De plus, des intérêts sont chargés à Daytime Readers (DTR) et Leisure Time Readers (LTR), deux SMO, pour des soldes à recevoir appartenant à Mount Real Acceptance Corporation (MRAC) dont MRMS se charge de la perception.

Revenus de services

- MRMS fournit des services de comptabilité, gestion, finance et marketing à certaines compagnies. La plupart des clients sont des SMO avec qui elle fait affaires pour les abonnements de magazines, comme par exemple :
 - ◆ Honeybee Media Corporation
 - ◆ Honeybee Distribution Inc.
 - ◆ Granite Peak
 - ◆ Gopher Media
 - ◆ Overture Media
- Des frais mensuels ou hebdomadaires sont chargés à ces entreprises. L'utilisation du logiciel MyComptroller est incluse dans ces revenus.
- La plupart des sociétés dont MRC s'occupait de la comptabilité étaient celles du Groupe Mount Real ou des sociétés dont MRC ou ses dirigeants semblaient avoir une certaine influence ou un contrôle.

Corporation Mount Real

Compagnie publique
Administrateurs
• Lino Matteo
• Sangha Gurpreet
• Joseph Pettinicchio
• Gabor Matyas
• Andrew McAusland
• Catherine Dine
• Robert Laflamme

CAR de 2 M\$

Granite Peak Capital Corporation

Actionnaires :
• Laumar Finance Inc. (Laurence Henry)
• Harfang Investment
Administrateurs :
• Laurence Henry
• Paul D'Andrea

CAR de 1,2 M\$

Honeybee Media Corporation

Actionnaire :
• Metcalfe Investment Inc. (Honeybee Technology majoritaire)
Administrateur :
• Jeff Klein

CAR de 1 M\$

Nadine Publishing Inc.

Actionnaire et administrateur :
• Steve Bolf

CAR de 500 K\$

Harfang Investment Ltd

• Compagnie des Bahamas
• Contrôlée dans les faits par Lino Matteo
• Investissement de 63 M\$ dans Olympus Bank & Trust Ltd
• Valeur nulle selon le liquidateur

Placement de 5,9 M\$

RC Active Management Corporation

Actionnaires :
• Mount Real Corporation
• Red Chili Media
Administrateur :
• Michael Maloney

Placement de 14,4 M\$

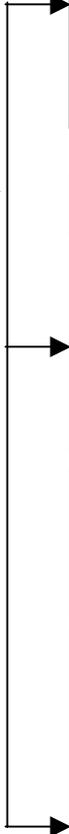
Trireme Management Ltd

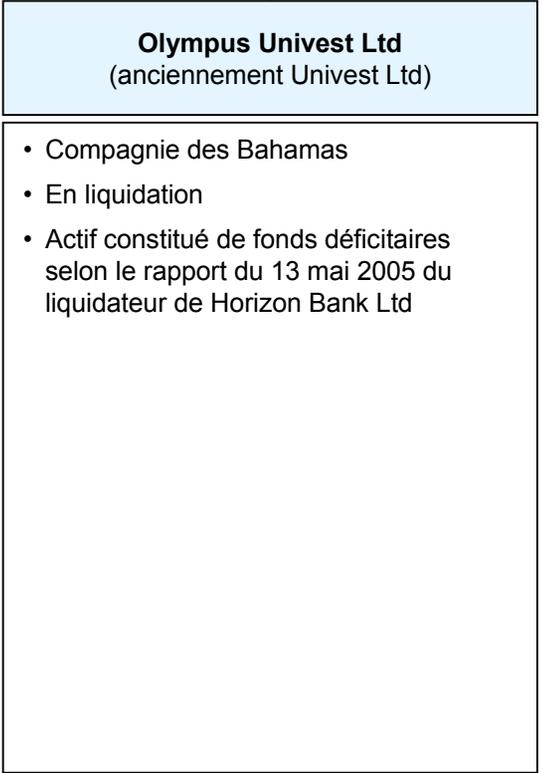
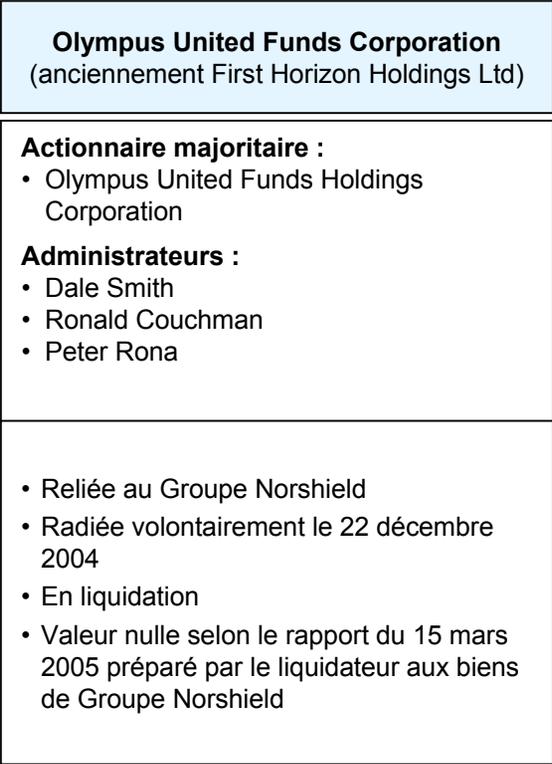
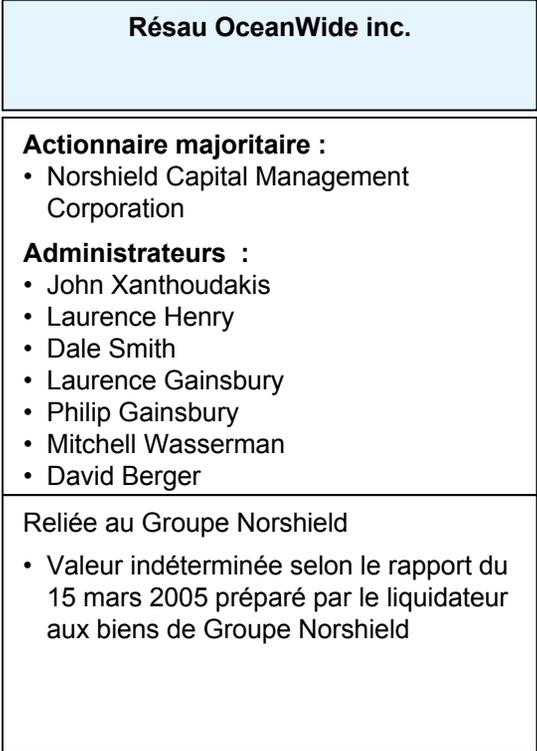
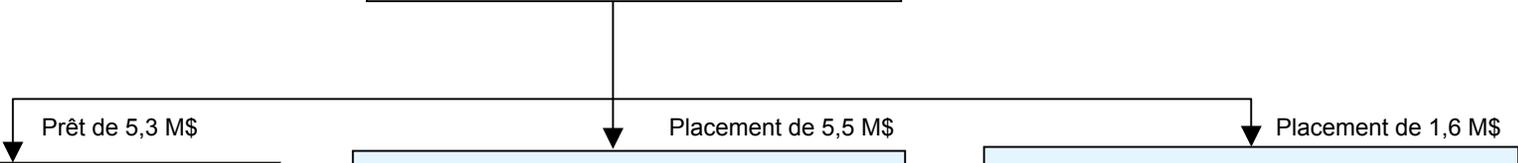
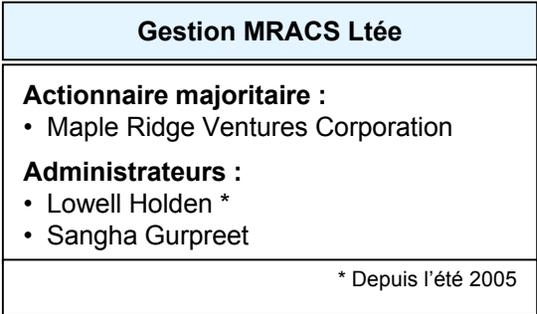
Actionnaires :
• Mount Real International
• Harfang Investment
Administrateurs :
• Barry Witerman
• Angelo Scott

Red Chili Media Ltd

Actionnaires :
• Mount Real Corporation
• Harfang Investment Ltd.
• Real Vest Investment Ltd.
Administrateurs :
• Lino Matteo
• Paul D'Andrea
• Laurence Henry
• Ralph Cecere
• Vincent Bordenca

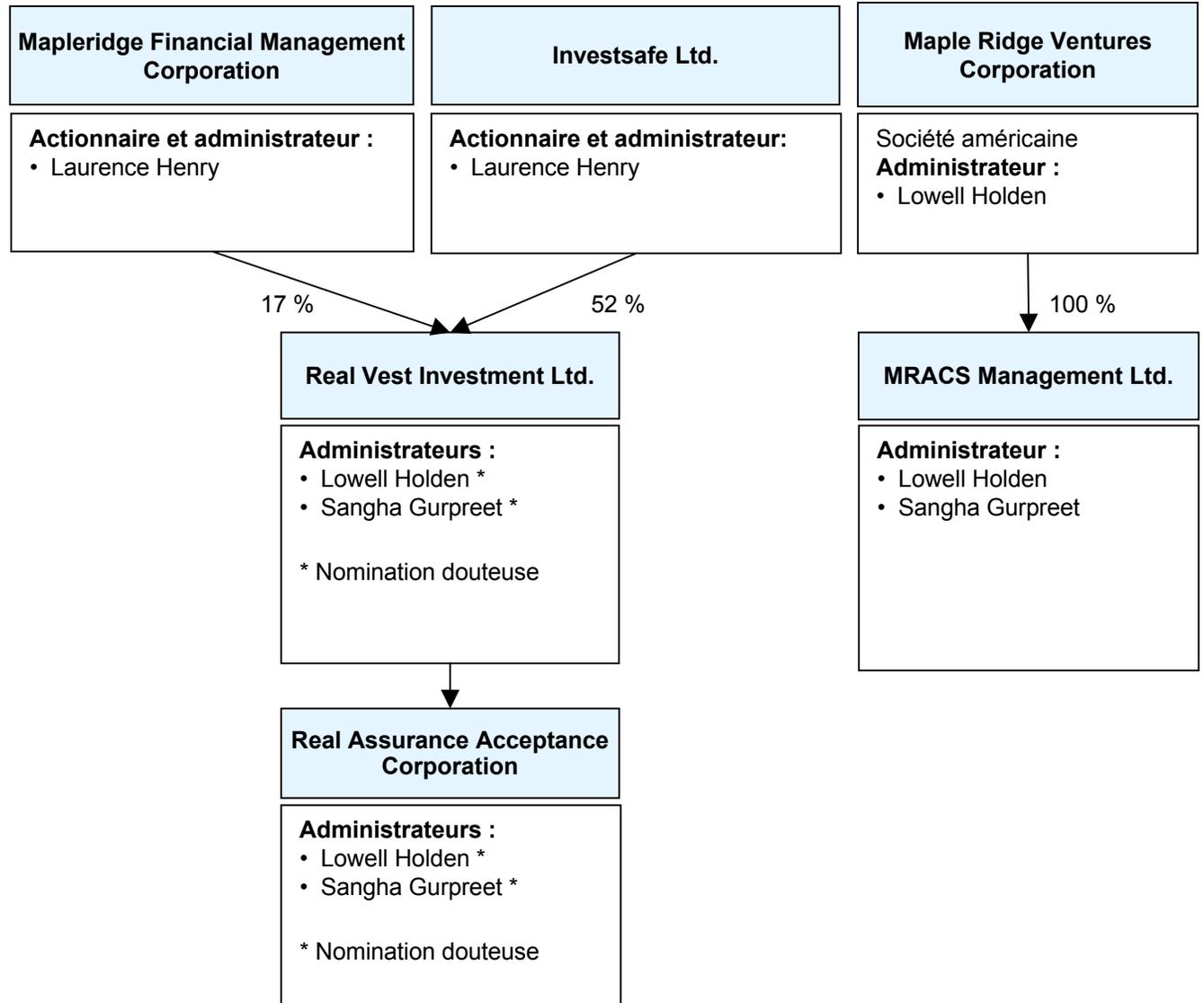
Placement de 15,8 M\$





Structure Corporative

ANNEXE 3.3



Investissements Real Vest Ltée

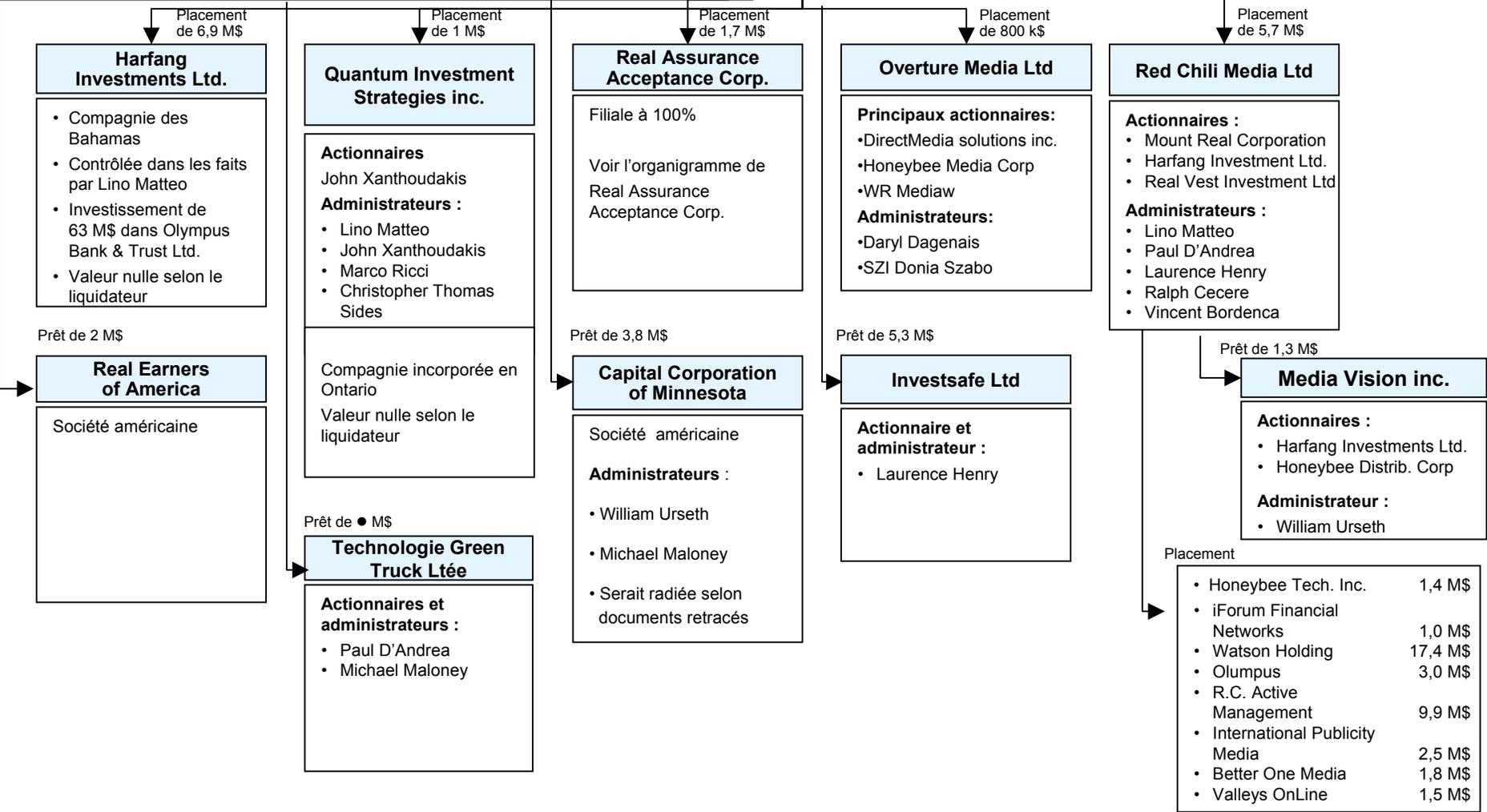
Actionnaires :

- Investsafe
- Maple Ridge Financial Management Corp.
- Red Chili Media

Administrateurs :

- Lowell Holden *
- Sangha Gurpreet *

* Nomination douteuse



Harfang Investments Ltd.

- Compagnie des Bahamas
- Contrôlée dans les faits par Lino Matteo
- Investissement de 63 M\$ dans Olympus Bank & Trust Ltd.
- Valeur nulle selon le liquidateur

Quantum Investment Strategies inc.

Actionnaires
John Xanthoudakis

Administrateurs :

- Lino Matteo
- John Xanthoudakis
- Marco Ricci
- Christopher Thomas Sides

Real Assurance Acceptance Corp.

Filiale à 100%

Voir l'organigramme de Real Assurance Acceptance Corp.

Overture Media Ltd

Principaux actionnaires:

- DirectMedia solutions inc.
- Honeybee Media Corp
- WR Mediaw

Administrateurs:

- Daryl Dagenais
- SZI Donia Szabo

Red Chili Media Ltd

Actionnaires :

- Mount Real Corporation
- Harfang Investment Ltd.
- Real Vest Investment Ltd

Administrateurs :

- Lino Matteo
- Paul D'Andrea
- Laurence Henry
- Ralph Cecere
- Vincent Bordenca

Real Earners of America

Société américaine

Compagnie incorporée en Ontario

Valeur nulle selon le liquidateur

Capital Corporation of Minnesota

Société américaine

Administrateurs :

- William Urseth
- Michael Maloney
- Serait radiée selon documents retracés

Investsafe Ltd

Actionnaire et administrateur :

- Laurence Henry

Technologie Green Truck Ltée

Actionnaires et administrateurs :

- Paul D'Andrea
- Michael Maloney

Media Vision inc.

Actionnaires :

- Harfang Investments Ltd.
- Honeybee Distrib. Corp

Administrateur :

- William Urseth

Placement

• Honeybee Tech. Inc.	1,4 M\$
• iForum Financial Networks	1,0 M\$
• Watson Holding	17,4 M\$
• Olumpus	3,0 M\$
• R.C. Active Management	9,9 M\$
• International Publicity Media	2,5 M\$
• Better One Media	1,8 M\$
• Valleys OnLine	1,5 M\$

Corporation Real Assurance Acceptation

Actionnaire majoritaire :

- Real Vest Investments Ltd

Administrateurs :

- Lowell Holden *
- Sangha Gurpreet *

* Nomination douteuse

Prêt de 7,9 M\$

Horse & Hunt Adventures Ltd.

Actionnaires :

- William Urseth
- Randy Travalia

Administrateurs :

- William Urseth
- Randy Travalia

Radiation volontaire au registraire des entreprises le 6 octobre 2005

Prêt de 7,2 M\$

Capital Corporation of Minnesota

- Société américaine

Administrateurs :

- William Urseth
- Michael Maloney

- Serait dissoute selon les documents retracés.

Prêt de 452 K\$

ISC Real Time Readers Inc.

Actionnaire majoritaire :

- Honeybee Media Corporation

Administrateurs :

- Éric Clément
- Michael Maloney

Principal actif :

- Contrats d'abonnement de magazines

Placement de 554 K\$

iForum Financial Networks

- Compagnie publique

Administrateurs :

- Joseph Pettinicchio
- Pierre Lefebvre
- Mike Bossy
- Frank Iacono
- Wanda DoRosz
- Donald Harvey

• Arrêt des transactions imposé par les autorités réglementaires

ANNEXE 4

RECOURS JURIDIQUES POTENTIELS

L'Administrateur provisoire a identifié une liste des personnes morales et/ou physiques qui pourraient être poursuivies par les créanciers. Toutefois, aucune analyse n'a été faite par lui et/ou par ses aviseurs légaux quant au bien-fondé des recours potentiels ci-après énumérés. Aux fins du présent exercice, l'Administrateur provisoire a également identifié, lorsque l'information était disponible, les limites des polices d'assurance émises au bénéfice des personnes dont la responsabilité pourrait être engagée.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Il est possible que les créanciers bénéficient d'un recours en dommages contre les administrateurs et dirigeants basé notamment sur le manquement de ceux-ci à leurs obligations et devoirs à titre de fiduciaires. La protection d'assurance des administrateurs et dirigeants des sociétés était la suivante :

SOCIÉTÉ	ASSURANCE
Mount Real Corporation (MRC)	1 000 000 \$
Mount Real Acceptance (MRACS)	n/a*
Real Vest Investment Ltd (Real Vest)	n/a*
Real Acceptance Assurance Corporation (RAAC)	n/a*
Services Financiers iForum	n/a*
Valeurs Mobilières iForum	5 000 000 \$

Aucune analyse des termes et conditions des polices d'assurance n'a été effectuée et il est possible que la nature de leur recours fasse en sorte que toutes réclamations contre les administrateurs et dirigeants soient exclues en vertu desdites polices d'assurance émises au nom de ces derniers.

* L'Administrateur provisoire n'a pu retracer de polices d'assurance émises en faveur des administrateurs et dirigeants de ces sociétés

REPRÉSENTANTS ET COURTIERS

Il est également possible que les créanciers aient des recours judiciaires contre les représentants et/ou les courtiers qui ont distribué les billets promissoires. L'enquête menée par l'Administrateur provisoire a permis de conclure que la quasi-totalité des billets a été distribuée par Services Financiers iForum et Valeurs Mobilières iForum, et ce, en contravention de la *Loi sur les valeurs mobilières* et des règlements qui s'y rapportent. La réalisation des biens de ces deux sociétés par l'Administrateur provisoire a généré un montant net d'environ 1 million \$. L'enquête a démontré que ces deux sociétés étaient dirigées par des personnes liées à l'une ou l'autre des compagnies émettrices des billets promissoires et/ou MRC. Des polices d'assurance responsabilité professionnelle ont été émises en faveur de ces deux sociétés. Les limites contenues aux polices d'assurance sont les suivantes :

SOCIÉTÉ	LIMITE D'ASSURANCE
Services Financiers iForum	1 000 000 \$
Valeurs Mobilières iForum	3 000 000 \$

Afin de protéger les créanciers, l'Administrateur provisoire a fait parvenir un avis de faits et circonstances à l'assureur responsabilité professionnelle de Valeurs Mobilières iForum puisque la police d'assurance émise en faveur de cette dernière expirait le 27 janvier 2006. Le syndic de Valeurs Mobilières iForum a aussi été mis en demeure de faire parvenir un tel avis.

VÉRIFICATEURS

Finalement, les créanciers pourraient bénéficier d'un recours contre les vérificateurs sur la base, notamment, d'une mauvaise évaluation de l'actif de ces sociétés qui était composé en grande partie d'investissements et de contrats dans ou avec des compagnies apparentées ou sous influence des mêmes dirigeants. Seuls les états financiers de Corporation Mount Real étaient vérifiés. Les vérificateurs de MRC pour les années 1997 à 2004 ont été les suivants :

ANNÉE	COMPTABLE
Période se terminant le 31 décembre 1997 à la période se terminant le 31 décembre 2002	Deloitte & Touche LLP
Période se terminant le 30 décembre 2003	BDO Dunwoody LLP
Période se terminant le 31 décembre 2004	Schwartz, Levitsky, Feldman LLP